

### Principaux résultats

La plupart des pays de l'OCDE ont accumulé une grande quantité d'actifs afin de faire face aux engagements de retraite futures. Au total, les actifs des fonds de pension des pays de l'OCDE représentaient 74 % du produit intérieur brut (PIB) en 2011. La moitié des pays de l'OCDE ont également créé des fonds de réserve publics en vue de financer les retraites publiques. Dans ces pays, les recettes constituées à cet effet atteignent pratiquement 19 % du PIB.

Dans les pays de l'OCDE, les actifs des fonds de pension s'élevaient à 20 600 milliards USD en 2011. C'est aux États-Unis que le marché des fonds de pension est le plus développé, avec 10 800 milliards USD d'actifs accumulés, ce qui représente 52.6 % de l'ensemble des pays de l'OCDE. Les autres pays membres où les fonds de pension occupent une place importante sont notamment le Royaume-Uni, avec 2 300 milliards USD d'actifs et 11.2 % du marché des fonds de pension de l'OCDE en 2011, le Japon (1 500 milliards USD, 7.1 %), l'Australie (1 300 milliards, 6.5 %), les Pays-Bas (1 100 milliards, 5.5 %) et le Canada (1 100 milliards, 5.4 %).

En 2011, seuls trois pays ont affiché un ratio actifs/PIB supérieur à 100 % : les Pays-Bas (135.5 %), l'Islande (128.7 %) et la Suisse (110.7 %). Outre ces pays, l'Australie (93.2 %), la Finlande (75.0 %) et le Royaume-Uni (95.8 %) ont enregistré un ratio actifs/PIB supérieur à la moyenne pondérée de l'OCDE, à savoir 73.8 %. Ces pays sont dotés de fonds de pension depuis longtemps et, à l'exception du Royaume-Uni, de dispositifs privés obligatoires ou quasi obligatoires. Dans les autres pays, l'importance des actifs des fonds de pension par rapport au PIB est assez variable.

Seuls 13 pays sur 34 enregistrent des ratios actifs/PIB supérieurs à 20 %. Les autres n'ont instauré des dispositifs de retraite par capitalisation obligatoires que récemment. Parmi ceux-ci, le régime du Chili est le plus ancien, et les actifs accumulés ne sont pas très inférieurs à la moyenne de l'OCDE (58.5 %). Par ailleurs, les perspectives de croissance sont excellentes dans des pays comme l'Estonie, le Mexique, la Pologne et la République slovaque, pays qui ont instauré des dispositifs privés obligatoires à la fin des années 90 et au début des années 2000. Depuis, les actifs ont augmenté rapidement et représentent entre 13 % et 15 % du PIB au Mexique et en Pologne. Ces chiffres vont rester orientés à la hausse dans les années et les décennies à venir, puisque de nouveaux salariés vont adhérer à ces régimes et que les adhérents actuels vont continuer à cotiser.

On trouve également une dose de capitalisation dans les régimes de pensions d'État, qui sont généralement financés par répartition. Les fonds de réserve publics devraient jouer à l'avenir un rôle majeur dans le financement de certains régimes de retraites publiques, en atténuant l'impact du vieillissement de la population sur les finances publiques. Fin 2011, le montant total des actifs de ces fonds s'établissait à 5 100 milliards USD pour les 16 pays de l'OCDE pour lesquels les chiffres sont connus. Les réserves les plus importantes étaient détenues par le *Social Security Trust Fund* (États-Unis) avec 2 700 milliards USD, ce qui représente 52.8 % du total des actifs détenus par ce type de fonds dans l'OCDE, même si ces actifs consistent en titres de créance non négociables émis par le ministère des Finances américain en faveur du *Social Security Trust*. Le Fonds d'investissement des pensions (Japon) se situait en deuxième position, avec 1 400 milliards USD (26.8 % de l'ensemble de l'OCDE). Parmi les autres pays, la Corée, le Canada et la Suède ont également accumulé des réserves importantes qui représentent respectivement 6.2 %, 3.7 % et 2.7 % du total de l'OCDE.

Pour ce qui est de leur poids dans l'économie nationale, les actifs des fonds de réserve publics s'élevaient en moyenne à 18.9 % du PIB dans la zone OCDE en 2011. C'est le fonds de pension national coréen qui a enregistré le ratio le plus élevé (28.2 % du PIB). Le ratio est également important en Suède (25.0 %) et au Japon (23.2 %). En Australie, en Belgique, au Chili, en Nouvelle-Zélande et en Pologne, ce type de fonds a été créé assez récemment (entre 2002 et 2006), ce qui explique le faible niveau des actifs accumulés jusqu'à présent. Ce pool d'actifs devrait continuer à se développer dans les années qui viennent, même si certains pays comme la France et l'Espagne ont déjà commencé à retirer une partie de l'épargne pour couvrir les déficits de la sécurité sociale. L'Irlande a utilisé une partie des fonds pour sauver et renflouer le système bancaire.

### ***Définition et mesure***

Un fonds de pension est un pool d'actifs doté d'une personnalité juridique indépendante. Ses actifs ont été acquis grâce aux cotisations à un plan de retraite dans le but exclusif de financer les prestations du plan de retraite. Les membres du fonds/adhérents au plan sont titulaires d'un droit (résultant ou non de la

loi) ou d'une créance contractuelle sur les actifs du fonds de pension.

Les fonds de réserve publics sont des réserves constituées par les États ou les organismes de sécurité sociale afin de financer les systèmes publics de retraite, qui sont autrement financés par répartition. Les actifs de ces fonds de réserve font partie du secteur public au sens large.

### 8.6. Actifs des fonds de pension et des fonds de réserve publics dans les pays de l'OCDE en 2011

En pourcentage du PIB et en millions USD

	Fonds de pension		Fonds de réserve publics	
	En % du PIB	Millions USD	En % du PIB	Millions USD
<b>Pays de l'OCDE</b>				
Australie	93.2	1 345 506	5.0	75 366
Autriche	4.9	20 534	x	x
Belgique	4.2	21 740	5.0	25 574
Canada	63.7	1 106 091	10.9	189 755
Chili	58.5	145 512	1.9	4 750
République tchèque	6.5	14 019	x	x
Danemark	49.7	165 741	x	x
Estonie	5.3	1 577	x	x
Finlande	75.0	199 809	x	x
France	0.3	6 954	4.3	119 520
Allemagne	5.5	195 358	x	x
Grèce	0.0	102	x	x
Hongrie	3.8	5 287	x	x
Islande	128.7	18 089	x	x
Irlande	46.2	100 556	8.6	18 658
Israël	49.4	120 101	x	x
Italie	4.9	106 889	x	x
Japon	25.1	1 470 350	23.2	1 360 686
Corée	4.5	49 721	28.2	314 917
Luxembourg	1.9	1 156	x	x
Mexique	12.9	149 010	0.1	1 539
Pays-Bas	135.5	1 134 726	x	x
Nouvelle-Zélande	15.8	24 734	8.8	14 046
Norvège	7.4	35 977	5.0	24 410
Pologne	15.0	77 433	0.8	4 325
Portugal	7.7	18 410	5.2	12 340
République slovaque	8.4	8 065	x	x
Slovénie	2.9	1 666	x	x
Espagne	7.8	116 355	6.2	92 928
Suède	9.2	49 635	25.0	134 620
Suisse	110.7	703 448	x	x
Turquie	4.1	32 090	x	x
Royaume-Uni	95.8	2 313 484	x	x
États-Unis	72.2	10 839 889	17.8	2 677 925
<b>OCDE 34</b>	<b>73.8</b>	<b>20 600 013</b>	<b>18.9</b>	<b>5 071 358</b>
<b>Autres grandes économies</b>				
Argentine	0.0	0	10.8	46 566
Brésil	13.8	308 240	x	x
EU27	..	..	..	..
Chine	..	..	..	..
Inde	0.2	2 848	..	..
Indonésie	1.8	15 058	..	..
Fédération de Russie	3.2	54 740	x	x
Arabie Saoudite	..	..	..	..
Afrique du Sud	82.5	300,276	x	x

Note : OCDE 34 représente la moyenne pondérée des actifs des fonds en % du PIB ou le total des actifs des fonds en millions USD pour les pays pour lesquels les données sont présentées. « x » signifie sans objet.

Source : Statistiques de pensions de l'OCDE au niveau mondial.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932969544>



Extrait de :

## Pensions at a Glance 2013

OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2013-en](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-en)

### Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Actifs des fonds de pension et des fonds de réserve publics », dans *Pensions at a Glance 2013 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/pension\\_glance-2013-38-fr](https://doi.org/10.1787/pension_glance-2013-38-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).